



Secrétaires administratifs et de contrôle du développement durable

15 & 16 décembre 2015

Communication CFDT/UNSA suite au communiqué FO/CGT

La CFDT et l'UNSA, présentes à la CAP Promotions des 15 et 16 décembre 2015, ont proposé d'écarter l'examen des promotions au grade de classe supérieure, ne disposant pas d'une totale lisibilité sur le nombre de promotions possibles à ce grade. En effet, la DRH doit demander à la DGAFP le maintien du taux précédent de promotions de 13% , cette demande ayant été formulée en intersyndicale dans la lettre ouverte du 25/11/15 . Nous sommes donc dans cette attente.

En revanche, cette CAP aurait pu valablement examiner les promotions au grade de classe exceptionnelle puisque le ratio est connu et ne fera l'objet d'aucun changement. Les agents promus à ce grade sont susceptibles d'opérer une mobilité qui plus est dans un contexte de réorganisations avec déplacements et suppressions de postes dès le 1er janvier 2016.

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-b/sacdd_15-12-15_declare.pdf

Mais, en l'absence de quorum, la CAP Promotions des SACDD des 15 et 16 décembre 2015 n'a pu se tenir.

Fidèles à leurs positions d'opposition systématique, FO et la CGT ont décidé de ne pas siéger à cette CAP d'où l'absence de quorum. Une campagne de communication mensongère et calomnieuse de la part de ces 2 organisations tente de justifier leur décision de ne pas siéger. **Pour mémoire, l'UNSA et la CFDT ont recueilli à elles deux 2137 voix aux dernières élections de 2014, contre 2061 voix pour FO et la CGT réunies.**

La position de la CFDT et de l'UNSA à cette CAP ne saurait remettre en question les revendications portées en intersyndicale dans la pétition qui continue de circuler.

Bien cordialement.

Vos élues CFDT à la CAP des SACDD
Odile BULIN / Evelyne POREE